

■ **Droz SA, Bâtiments Génie-civil**, à Bas-Vully, CH-217-0530230-6, exploitation d'une entreprise de maçonnerie et de génie civil. (FOSC du 29.01.1998, p. 690). Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre recommandée. La clause d'apports en nature est abrogée. Statuts entièrement révisés le 08.06.2007 sur des points non soumis à publication. Droz Serge n'est plus président et Droz Michel n'est plus secrétaire, leur signature est radiée. Droz André, de Mont-Tramelan, à Sugiez, est nommé administrateur unique, avec signature individuelle.

Journal no 2542 du 12.06.2007
(03980178 / CH-217.0.530.230-6)